

> Intitulé de l'emploi

Économiste des pêches maritimes

> Autres appellations

> Définition synthétique

L'économiste des pêches maritimes participe au développement de l'activité halieutique par la mise en œuvre des orientations stratégiques de la Nouvelle-Calédonie dans ce domaine.

> Activités principales

- Collecte, traitement, analyse et synthèse des éléments comptables, financiers et économiques des sociétés de pêche
- Proposition et mise en œuvre des mesures d'accompagnement des filières des produits de la mer de la Nouvelle-Calédonie
- Veille réglementaire et économique du secteur de la pêche et des produits de la mer
- Représentation de la Nouvelle-Calédonie auprès des acteurs locaux et internationaux

> Compétences requises

Savoir :

- Économie, gestion, comptabilité et finances
- Techniques de pêches
- Structures, organisations et modes de financement du développement
- Notions en marchés des produits de la mer

Savoir-faire :

- Rédiger des rapports de synthèse filière
- Animer des réunions avec des publics variés
- Maîtriser la langue anglaise

Comportements professionnels :

- Polyvalence et adaptabilité
- Bon relationnel
- Confidentialité

> Conditions particulières d'exercice

- Nombreux déplacements sur le terrain

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

> Proximité avec d'autres emplois